



COMPIÈGNE, le 24 Novembre 2022

CABINET du MAIRE
Réf : JdM/SC - 377
Objet : **cérémonie le 5 décembre**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter aux cérémonies à la Mémoire des Combattants d'Afrique du Nord devant les monuments commémoratifs de la Ville, le **Lundi 5 Décembre** prochain, selon le programme ci-dessous :

10H45 - Cimetière Sud

- Dépôt de gerbe par :
 - Les Combattants d'A.F.N.
 - La Délégation Militaire Départementale
 - La Ville de Compiègne
 - Le Sous-préfet de Compiègne
- Minute de Silence
- Sonnerie aux Morts
- La Marseillaise

11H15 - Monument aux Morts- Place Saint-Jacques

- Lecture d'un message
- Dépôt de gerbes par :
 - Le Collège Ferdinand Bac
 - Les Combattants d'A.F.N.
 - La Délégation Militaire Départementale
 - La Ville de Compiègne
 - Le Sous-préfet de Compiègne
- Minute de Silence
- Sonnerie aux Morts
- La Marseillaise

Je précise qu'un car stationnera place Saint-Jacques à partir de 10 h 20 pour vous emmener au Cimetière Sud et vous ramener ensuite, après la cérémonie, au Monument aux Morts, place Saint-Jacques.

Espérant votre présence, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Condiacemont
Pour le Maire de Compiègne,
L'Adjoint au Maire délégué aux Relations avec
l'Armée et les Associations Patriotiques,

J. Dupuy de Méry
Joël Dupuy de Méry

Comité de Coordination :

Rendez-vous des Porte-drapeaux à 10h20 place Saint-Jacques – Mr BOY

www.compiègne.fr